

Séance : 8/12/2023

Numéro : 1

Objet : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 9 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DE L'ASSEMBLÉE EXTRA-SYNDICALE DU SYNDICAT MIXTE POUR LA
MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES
COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-deux,
Le huit décembre,

Les membres de l'Assemblée Extra-Syndicale, légalement convoqués le 24 novembre 2022, se sont réunis à la Salle de Conférence du Centre Culturel et Archives Départementales – 25 avenue Victor Hugo - 12000 Rodez, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de délégués en exercice : 433 (arrêté n° 12-2023-06-17-00005 du 27/06/23)

Nombre de délégués présents (55) ou représentés : 101

Nombre de délégués absents ou excusés : 332

Collectivités présentes ou représentées :

Les Communes : Argences-en-Aubrac, Arnac-sur-Dourdou, Arques, Baraqueville, Belcastel, Bournazel, Bozouls, Brommat, Calmels-et-le-Viala, Camboulazet, Camjac, Capdenac-Gare, Castanet, Centrés, Colombies, Compolibat, Connac, Cornus, Crespin, Curan, Entraygues-sur-Truyère, Espeyrac, Flagnac, Florentin-la-Capelle, Fondamente, Grammond, Laissac-Séverac-l'Église, Laval-Roquecezière, Lédergues, Lescure-Jaoul, Livinhac-le-Haut, La Loubière, Luc-La Primaube, Lugan, Lunac, Mayran, Monteils, Montfranc, Mostuejous, Mounes-Prohencoux, Moyrazès, Mur-de-Barres, Muret-Le Château, Murols, Najac, Naucelle, Navviale, Onet-le-Château, Plaisance, Pomayrols, Prévinières, Rebourguil, Rieupeyroux, Roquefort-sur-Soulzon, Roussennac, Rullac-sur-Cirq, Saint-Affrique, Saint-Amans-des-Cots, Saint-André de Vézines, Saint-Beaulize, Saint-Christophe-Vallon, Saint-Côme d'Olt, Sainte-Eulalie de Cernon, Sainte-Eulalie d'Olt, Sainte-Radegonde, Sainte-Hippolyte, Saint-Jean-Delnous, Saint-Rémy, Saint-Santin, Saint-Sever-du-Moustier, Saint-Victor et Melvieu, Salmiech, La Salvétat-Peyralès, Sanvensa, Saujac, Sauveterre-de-Rouergue, Sébazac-Concourrès, Sénergues, Tauriac-de-Camarès, Taussac, Tayrac, Thérondels, Toulonjac, Vailhourles, Valady, Valzergues, Veyreau, Vezins-de-Lévézou, Villefranche-de-Panat, Vimenet.

Les Communauté de Communes : Aubrac, Carladez et Viadène, Comtal, Lot et Truyère, Pays Rignacois.

Les CCAS : Baraqueville, Flavin, Lugan,

Les autres structures : SMICTOM Nord-Aveyron, SIEDA, SIVOM Tarn et Lumensonesque, SIVOM du Plô du Lac, SDIS

Madame Marielle FERAL est nommée secrétaire.

Monsieur le Président présente et commente un à un les différents points du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 9 décembre 2022, ayant donné lieu à délibération, à savoir :

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 9 décembre 2021,
2. Débat d'orientation budgétaire 2023.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée Extra-Syndicale réunie ce jour,

APPROUVE le compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 9 décembre 2022

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Président du SMICA

acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL